



Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le 09/07/2024

ID : 030-200034692-20240624-DEL84\_2024-BF



**Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien**  
**DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes**

**Délibération n°84/2024**  
**du Conseil communautaire**  
**Séance du 24 juin 2024**

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 18 juin 2024

Nombre de délégués en exercice : 74

Nombre de délégués présents : 54

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 16

Nombre de délégués absents : 4

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-quatre juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la Communauté d'agglomération.

**Présents** : Michel AGNEL, Éric AJASSE, Guy AUBANEL, Charles BASCLE, Sébastien BAYART, Mohamed BERKANE, Frédéric BERNE, Philippe BERTHOMIEU, Jérôme CARMINATI, Yves CAZORLA, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Raymond CHAPUY, Cédric CLEMENTE, Manon CROUSIER, Aurélie DELWARTE, Bernard DUCROS, Michèle FOND-THURIAL, Nathalie FORGEROU, Laetitia GAILLARD, Monique GRAZIANO-BAYLE, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Christine LADET, Emmanuel LE PARGNEUX, Jean-Marie LAURENS, Béatrice LOISON, Fred MAHLER, Stéphane MARCELLIN, Léopoldina MARQUES-ROUX, Stéphane MAURIN, Julie MERCIER, Gérald MISSOUR, Laurent NADAL, Bernard NASS, Jennifer OBID, Michel ONDE, Patrick PALISSE, Elian PETITJEAN, Pascal PEYRIERE, Marie-Chantal PIONNIER, Alexandre PISSAS, Vérah RANDRIANASOLONANDRASANA, Jean-Christian REY, José RIEU, Muriel ROY-CROS, Claude SALAU, Valère SEGAL, Christophe SERRE, Maria SEUBE, Christian SUAU, Benoit TRICHOT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Frédéric VERNIERE,

**Absents ayant donné procuration** : Sandrine ANGLEZAN à Michèle FOND-THURIAL, Sylvie BARRIEU-VIGNAL à Stéphane MAURIN, Charlotte BARRERE à Jérôme CARMINATI, Christian BAUME à Jean Christian REY, Jacques BERTOLINI à Béatrice LOISON, Pascale BORDES à Bernard NASS, Michel CEGIELSKI à Monique GRAZIANO-BAYLE, Jean-Yves CHAPELET à Bernard DUCROS, Maxime COUSTON à Jennifer OBID, Gilles DELALIEU à Christophe SERRE, Océane ESCLEYNE à Valère SEGAL, Sophie GUIGUE à Nathalie FORGEROU, Véronique HERBE à Cédric CLEMENTE, Christine MUCCIO à Christian SUAU, Olivier ROBELET à Guy AUBANEL, Justine ROUQUAIROL à Philippe BERTHOMIEU

**Absents/Excusés** : Robert GAUTIER, André LOPEZ, Jean-Louis NOIRET, Thierry VINCENT

**Secrétaire de Séance** : Sébastien BAYART

## **OBJET : Budget supplémentaire 2024 du Budget des Baux**

Le présent Budget Supplémentaire du Budget Annexe des Baux comprend :

### **A. La reprise des résultats de l'exercice précédent et les restes à réaliser (RAR)**

Conformément à l'affectation des résultats délibérée précédemment, il est proposé d'inscrire au BS :

- En dépenses d'investissement, la somme de 378 704,63 € correspondant au solde d'exécution de la section d'investissement reporté (nature 001) ;
- Les restes à réaliser :
  - En dépenses d'investissement à hauteur de 107 224,35 € correspondant aux frais de l'audit énergétique et à des travaux de rénovation (Dépose et pose moquette, aménagement de l'accueil, changement des luminaires, et divers autres travaux) inachevés à la fin de l'année 2023.
  - En recettes d'investissement à hauteur de 375 000 € correspondant à la subvention d'équilibre versée en investissement par le budget principal.
- En dépenses de fonctionnement, la somme de 69 324,46 € correspondant au résultat de fonctionnement reporté (nature 002) ;

### **B. Des modifications par rapport aux prévisions du BP 2024 voté en décembre 2023**

#### **1- La section de fonctionnement :**

Les dépenses de fonctionnement (hors nature 002 en dépenses) sont proposées pour un total de 37 000 €. Elles concernent les chapitres suivants :

- Chapitre 011 « Charges à caractère général » : 27 000,00 €  
Ces dépenses concernent les frais d'entretien et d'électricité des deux bâtiments loués à la Saur depuis décembre 2023, et le remboursement à la ville de Bagnols sur Cèze de la taxe foncière pour l'Office des Entreprises ;
- Chapitre 012 « Charges de personnel et assimilés » : 10 000,00 €  
Il s'agit de l'ajustement des charges du personnel affectés sur ce budget au regard de l'augmentation des crédits de personnel prévus au Budget Principal.

Les recettes de fonctionnement sont proposées pour un montant total de 106 324,46 €, et concernent notamment les loyers perçus suite à la location à la Saur des deux bâtiments loués. Ces recettes sont inscrites au chapitre 75.

## **2- La section d'investissement :**

Les dépenses d'investissement sont proposées à hauteur de 378 704,63 € et correspondent au déficit d'investissement reporté.

La section d'investissement est équilibrée par l'inscription d'un emprunt en recettes d'investissement à hauteur de 110 928,98 €.

L'ensemble des propositions présentées ci-dessus est retracé dans la maquette budgétaire annexée.

Vu le code général des collectivités territoriales, plus précisément les articles L2121-29 et L2312-2,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des moyens généraux du 17 juin 2024,

### **Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité : (5 abstentions)**

- **ADOpte** le budget supplémentaire 2024 du Budget Annexe des BAUX, équilibré en section de fonctionnement à hauteur de 106 324,46 €, et en section d'investissement à hauteur de 485 928,98 €.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze le 24 juin 2024.

**Le Président**  
**Jean Christian REY**

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le **05 JUL. 2024**



*Délais de recours : la présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*  
Délibération n°84.2024 du 24 juin 2024, page 3

Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le 09/07/2024



ID : 030-200034692-20240624-DEL84\_2024-BF

05/07/2024